



**Communiqué de presse jeudi 13 novembre 2014**  
**« Conférence de presse sur les chantiers métiers »**

La ministre de l'Éducation nationale réaffirme les responsabilités de l'école dans le domaine de la santé des élèves et des personnels. Elle réaffirme aussi la place des personnels de santé dont les médecins à l'Éducation nationale. Elle annonce un texte sur les orientations générales en matière de politique sociale et de santé.

Le Syndicat National des Médecins Scolaires et Universitaires-UNSA Éducation (SNMSU-UNSA Éducation) salue ces engagements qui s'inscrivent dans la déclinaison de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République de juillet 2013. Les travaux sur les missions des médecins devraient se poursuivre.

La question des moyens pour la rentrée 2015 n'est abordée qu'en terme de création de postes (100 pour l'ensemble des personnels santé sociaux) dont 10 pour les médecins.

Mais la question des moyens pour la médecine scolaire relève d'une autre problématique quand il y a 263 postes vacants en octobre 2014 sur le territoire national et qu'un certain nombre de médecins scolaires décident de démissionner !

Comment l'école peut-elle jouer un rôle central dans la lutte contre les inégalités sociales en matière de réussite scolaire sans des priorités de santé et sans médecin de l'Éducation nationale ?

Comment l'école peut-elle répondre aux besoins en prévention au travail, notamment par la réalisation des avis médicaux aux travaux réglementés, sans médecin de l'Éducation nationale ?

L'école est un lieu de vie et de proximité qui permet justement de construire la prévention. Le médecin de l'Éducation nationale est un médecin de proximité et de premier recours pour de nombreuses familles.

Nous avons alerté les différents ministres de l'Éducation nationale, monsieur Vincent PEILLON, puis monsieur Benoit HAMON et enfin madame Najat VALLAUD-BELKACEM, sur la situation de la médecine scolaire et sur la nécessité de décisions favorisant l'attractivité du métier de médecin de l'Éducation nationale.

Les déclarations ambitieuses de notre ministère doivent être accompagnées par des actes significatifs.

**Toujours dans l'attente, depuis la conférence de presse de notre syndicat du mercredi 5 novembre 2014 « *L'extinction programmée de la médecine scolaire* », notre question demeure<sup>1</sup> et nous n'entrevoions pas de perspective à l'issue de la conférence de ce jour sur les chantiers métiers.**

Contact presse : Jocelyne GROUSSET Secrétaire générale du SNMSU 01 58 46 14 80

---

<sup>1</sup> **Quelles décisions politiques indispensables et urgentes va prendre le Ministère, en particulier en termes de moyens humains en médecins, pour garantir une mission de promotion de la santé en faveur des élèves?**